



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES APPALACHES  
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY

**AVIS PUBLIC**

**AUX CONTRIBUABLES  
DE LA MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY**

**AVIS PUBLIC VOUS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par le soussigné M. Claude Lebel, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Beaulac-Garthby, qu'une séance extraordinaire du conseil est convoquée pour être tenue à la salle des loisirs située au 3, rue Saint-François à Beaulac-Garthby le **LUNDI 29 JANVIER 2024 À 18 H 30** :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement 273-2024 fixant le taux de taxation pour 2024
4. Période de questions sur les sujets ci-hauts mentionnés uniquement
5. Levée de la séance

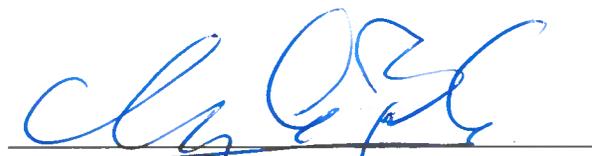
**DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 24 JANVIER 2024.**

  
M. CLAUDE LEBEL,  
Directeur général et greffier-trésorier

**SERMENT D'OFFICE**

*Je, Claude Lebel, résidant à Dudswell, certifie sous mon serment d'office, que j'ai signifié, par courriel, l'avis ci-joint, à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la Loi.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24 janvier 2024.**

  
M. CLAUDE LEBEL,  
Directeur général et greffier-trésorier